



Demande de propositions (RFP)

Fourniture de services de transport de MII au Kasai Central



No de l'appel d'offres :	EvD001/2025
Titre:	Fourniture de services de transport de MII au Kasai Central
Bureau de délivrance et adresse :	<p><u>Adresse:</u> Abt Global Bureau RDC du projet PMI Evolve 4630, Avenue de la science, immeuble 365 buildings office Gombe-Kinshasa, République démocratique du Congo</p> <p><u>Adresse courriel:</u> PMI_Evolvedrc@abtglobal.com</p> <p><u>À l'attention de :</u> Responsable du bureau et de l'approvisionnement de PMI Evolve</p>
RFP Issuance Date:	22 mai 2025
Date de clôture de l'appel d'offres :	juin 04, 2025
Mode de soumission	Envoyer un courriel à : PMI_Evolvedrc@abtglobal.com Ligne d'objet :EVD001/2005 – [Nom de l'entreprise]
Type de d'attribution prévu :	Commandes à prix fixe ferme (FFPO)
Base de l'attribution :	Voir la section « Critères d'évaluation »
Organisme de financement	Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID)
Nom du contrat principal	PMI Évolue
Numéro de contrat principal :	Référence 7200AA23C00012
Code source / nationalité (Geo) de l'USAID :	En vertu de ce code, les biens et services peuvent provenir de n'importe quelle région ou pays, à l'exception des pays soumis à des restrictions en matière de politique étrangère des États-Unis.
Liste des pièces jointes :	<ol style="list-style-type: none">1. Pièce jointe A : Portée des travaux de PMI Evolve RDC2. Annexe B : Modalités et conditions générales de Abt.3. Annexe C : Liste des exceptions.4. Pièce jointe D : Débits obligatoires du contrat principal.5. Annexe E : Liste de contrôle de l'offre6. Annexe F : Représentation internationale et certifications

Introduction

En décembre 2022, PMI a attribué à Abt le projet PMI Evolve, qui soutient les missions et les bureaux du PMI et de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des programmes de lutte contre les vecteurs du paludisme dans 21 pays. PMI Evolve est monté sur la base des activités de projets précédents de pulvérisation intra domiciliaire à effet rémanent (PID), de distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII), de gestion des sources larvaires (LSM) et de surveillance entomologique. Les activités sont menées en étroite collaboration avec les Programmes nationaux de lutte et d'élimination du paludisme (NMCP/NMEP).

1. Portée des travaux : Transport, entreposage, sécurité et gestion des stocks d'ITN

1.1 L'étendue des travaux (annexe A) comprend les services suivants :

- a) Transport de MII depuis le Centre d'achat et de distribution régional des médicaments (CDR) situé dans la ville de Kananga vers vingt-quatre zones de santé (HZ), puis vers 429 zones de santé (HA) et enfin vers 4695 points de distribution.
- b) Stocker si nécessaire les MII dans des entrepôts (ou des magasins) dans chaque zone de santé (ZS), chaque aire de santé (AS) et chaque point de distribution (PD) avant la campagne. Les entrepôts (ou magasins) des ZS, AS et PD seront sélectionnés en collaboration avec les autorités des zones de santé et devront répondre aux exigences minimales de stockage de PMI Evolve.
- c) Assurer une sécurité adéquate dans les entrepôts de la ZS et de AS.
- d) Tenir une comptabilité quotidienne des MII reçues, détenues et émises (gestion des stocks).
- e) Souscrivez une assurance pour couvrir toute perte de MII.

1.2 Exigences minimales de stockage PMI Evolve

- a) Chaque entrepôt (ou magasin) doit disposer des éléments suivants :
 - Palettes en bois pour stocker les balles. Aucune balle ne doit être placée directement sur le sol.
 - Porte d'entrée avec double serrure pour empêcher toute entrée non autorisée.
 - Fenêtres sécurisées (c'est-à-dire pas de fenêtres cassées et de barreaux sur les fenêtres pour rendre difficile l'entrée et/ou l'enlèvement des MII) et ventilateurs, pour empêcher l'entrée non autorisée et les rongeurs
 - Matériel de lutte contre l'incendie : extincteur et couverture ignifuge. Il est préférable, mais pas toujours faisable, d'avoir un extincteur à l'intérieur du magasin et un autre à l'extérieur. S'il n'y a qu'un seul extincteur, il doit être stocké à l'extérieur pendant la journée et verrouillé la nuit.
 - Poubelles pour la collecte des déchets plastiques.
- b) Les moustiquaires imprégnées d'insecticide doivent être si nécessaire stockées dans les zones de santé pendant 17 jours, 12 jours dans les aires de santé et 2 jours aux points de distribution.

1.3 Sécurité

Abt a besoin de services de sécurité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour protéger les MII comme suit :

- a) Chaque entrepôt (ou magasin) doit avoir un gardien le jour et deux gardes la nuit. Un gardien ne doit pas être en service plus de 12 heures pour s'assurer de toute son attention et efficacité.
- b) Pour minimiser le vol, un système de double serrure doit être utilisé de sorte que le magasinier et le gardien soient nécessaires pour ouvrir l'entrepôt, et chacun ne gardera qu'une seule clé.



1.4 Gestion des stocks

- a) Avant tout mouvement de stock ou transaction, une documentation standard doit être mise en place pour vérifier l'exactitude et la responsabilité de la gestion des stocks de MII. Les formulaires de gestion de stock suivants doivent être utilisés dans tous les points de stockage et de livraison :
 - **Note de demande de marchandises (GRN)** : Utilisée pour demander officiellement le déplacement de MII d'un endroit à un autre.
 - **Note de livraison pour les marchandises (NIM)** : Utilisée pour autoriser et documenter la mainlevée des MII de l'entrepôt.
 - **Note de livraison** : Utilisée pour confirmer la livraison des MII au niveau suivant de la chaîne d'approvisionnement et doit être signée par l'expéditeur et le destinataire.
- b) De plus, chaque installation de stockage doit tenir un **registre d'inventaire ou un système de suivi de stock** qui enregistre tous les MII entrants et sortants, y compris les dates, les quantités, la source/destination et les signatures des parties responsables.
- c) L'inventaire des MII doit être vérifié à chaque point de livraison.
- d) Dans toutes les installations d'entreposage, le gestionnaire/magasinier doit être présent lors des livraisons de MII et consigner la réception des balles.
- e) Les balles doivent être inspectées visuellement pour identifier tout dommage ou altération. Ces observations doivent être notées dans la note de réception des marchandises.
- f) Les balles entrantes et sortantes doivent être soigneusement enregistrées sur les fiches de stock d'inventaire.
- g) Les balles doivent être numérotées avec des codes d'identification uniques pour suivre le mouvement et la distribution des stocks. En cas de perte de stock, d'égarement ou de problèmes de qualité, les balles peuvent être suivies et la chaîne de possession identifiée.
- h) Les registres de livraison de stock nécessitent une double signature, celle de ceux qui expédient ou livrent les MII et de ceux qui les reçoivent, de sorte qu'il n'y a pas de confusion quant aux quantités utilisées dans le programme.
- i) Un commerçant doit consigner et signer la quantité de MII reçues et distribuées.

1.5 Exigences relatives aux véhicules et respect du plan de logistique et de distribution

- a) Tous les véhicules (camions, conteneurs de 40 pieds et Land cruisers) doivent être inspectés pour la qualité des pneus et la résistance du moteur requise pour faire les itinéraires de livraison.
- b) La mise à disposition d'un chauffeur et tous les frais associés tels que les indemnités journalières, l'hébergement, les repas, le carburant, etc. sont à la charge du fournisseur.
- c) Le projet PMI Evolve fournira un journal de bord des véhicules pendant les journées de la campagne de distribution opérationnelle. Par conséquent, il est essentiel que tous les véhicules soient équipés de compteurs de vitesse et d'odomètres fonctionnels pour suivre avec précision les kilomètres parcourus quotidiennement et les enregistrer dans le journal de bord fourni par PMI Evolve.
- d) Respect strict de l'échéancier et du programme du plan de logistique et de distribution fournis par la province ou les zones de santé. Tout conducteur qui est perçu comme



agissant de manière inappropriée, par exemple, une conduite erratique et un traitement discourtois des piétons, refusant une demande raisonnable et légitime sera congédié et les paiements seront réduits pour ce jour-là, le cas échéant.

- e) La sécurité, l'entretien et les autres réparations du véhicule seront sous la responsabilité du fournisseur/de la société de transport. Le projet PMI Evolve exige que les fournisseurs soient toujours disponibles pour faire face à tout défi ou problème survenu avec leurs véhicules. Car le temps presse pendant la période de campagne. Si un véhicule doit être en panne, avec un conducteur ou une pièce de rechange à remplacer, cela doit être fait dans les 12 heures et avec la connaissance et l'approbation du projet PMI Evolve.
- f) À ses frais, le fournisseur doit moderniser le compartiment arrière de tout camion utilisé par les opérateurs. Cela comprend l'installation de barres latérales autour de la périphérie, de bancs solides au milieu et sur les côtés du panneau arrière et l'installation d'une cage de sécurité avec une housse de tente.
- g) Tous les conducteurs **DOIVENT** avoir un permis de conduire valide.
- h) Tous les véhicules affectés aux travaux dans le cadre de ce contrat doivent être équipés de :
 - Un extincteur,
 - Un triangle d'alerte d'urgence réfléchissant, et
 - Un ensemble d'outils appropriés pour faire face aux urgences routières.
- i) Tous les véhicules fournis en vertu du contrat qui en résulte doivent être munis d'un pneu de secours fonctionnel et de tous les crics et outils nécessaires permettant au conducteur de remplacer un pneu sur le terrain.
- j) Le vendeur comprend et reconnaît que si les conducteurs et les véhicules fournis dans le cadre du contrat ne répondent pas aux exigences énoncées ci-dessus ou si les corrections ne sont pas immédiatement corrigées (dans un délai maximum de 24 heures), cela constituera un motif de résiliation du contrat.
- k) Enfin, le soumissionnaire sélectionné assumera l'entière responsabilité de la sécurité et des risques pour son personnel lorsqu'il sera déployé pour fournir les services contractés en réponse à la présente offre ; que ce soit à la destination ou en route vers et depuis la ou les destinations ; et ne tiendra en aucun cas Abt Associates ou ses sociétés affiliées responsables de tout incident indésirable dans l'exécution des tâches contractuelles.

2. Responsabilités

Le projet PMI EVOLVE signera un contrat avec le(s) soumissionnaire(s) gagnant(s) qui suivra les instructions du projet et travaillera avec le PNLP et l'équipe provinciale de coordination de la distribution des MII pour déplacer les MII de la CDR de Kananga aux points de distribution. Il est important de souligner que le(s) soumissionnaire(s) sélectionné(s) demeure(nt) seul responsable et garant des MII du CDR à Kananga jusqu'au jour de la distribution aux points de distribution. En cas de perte d'une unité de MII ou de détournement, il sera responsable.

3. Code de conduite

PMI Evolve interdit à tout employé de solliciter, d'accepter ou de demander aux fournisseurs de l'argent, des frais, des cadeaux, des gratifications ou des objets de valeur, ou une compensation de nature en échange d'une affaire. Si un employé de PMI Evolve vous demande de l'argent ou quoi que ce soit de valeur en échange d'un contrat ou d'une partie des bénéfices du contrat, veuillez le signaler immédiatement à abt.ethics.help ou à votre agent de contrôle des fraudes de PMI Evolve RDC, [Dr Rodrigue Agossa : Rodrigue.Agossa@abtglobal.com]. Si les fournisseurs signalent une violation potentielle de la part d'un employé de PMI Evolve et qu'aucune somme n'a été versée à l'employé de PMI



Evolve, vous ne serez pas pénalisé pour avoir reçu un travail ou un contrat. Cependant, si PMI Evolve détermine qu'un fournisseur a fourni de l'argent ou tout ce qui a la valeur décrite ci-dessus à un employé de PMI Evolve en échange d'un contrat, le contrat sera immédiatement résilié et rendu nul et non avenue.

Instructions aux fournisseurs :

1. Tous les documents soumis en réponse à la présente demande de propositions, ainsi que toute la correspondance connexe, doivent être rédigés en français.
2. Tous les documents soumis par e-mail en réponse à cet appel d'offres doivent être au format PDF avec le nom du fichier comme **nom du fournisseur, type de document, par exemple, proposition/certificat d'enregistrement, etc.**].
3. Les offrants sont tenus d'examiner en détail toutes les instructions et les spécifications contenues dans le présent DAO. Le défaut de le faire se fera aux risques de l'initiateur.
4. À tout moment avant l'attribution du ou des contrats, si Abt Associates juge nécessaire de modifier les dispositions de l'appel d'offres, il fournira ces modifications par écrit. Aucune instruction verbale donnée par une personne ne sera considérée de quelque manière que ce soit comme limitant, excluant, modifiant ou affectant de quelque manière que ce soit les termes ou conditions de cette sollicitation, et aucun fournisseur ne doit se fier à de telles instructions.
5. Aucune demande de renseignements ne sera répondue par téléphone ou en personne, sauf pour des éclaircissements administratifs concernant le format de soumission ou l'emplacement du bureau, etc.
6. Les réponses aux questions techniques seront distribuées par écrit à tous les soumissionnaires.
7. Les citations de l'offrant(s) sur la liste des exclus du gouvernement américain ne seront pas prises en compte.
8. Aucun acompte n'est attendu après l'obtention du marché et les soumissionnaires retenus seront payés sur présentation de la facture et du bon de livraison.
9. Le prix indiqué ainsi que le paiement seront effectués en dollar américain (USD).
10. Les offres doivent être signées par un représentant dûment autorisé de l'enchérisseur et doivent contenir l'adresse complète et les coordonnées de l'enchérisseur.
11. Les enchérisseurs intéressés doivent soumettre leurs devis et les documents requis par e-mail à la boîte aux lettres PMI_Evolvedrc@abtglobal.com
Ligne **d'objet Prestation de services de transport, d'entreposage et de sécurité pour les MII – [nom de votre entreprise]**.
12. La date limite de soumission des offres est le 4 juin 2025 à 17h00.
13. Abt Associates Inc se réserve le droit de rejeter les offres soumises sans toutes les informations demandées comme non pertinentes.
14. Étant donné que la durée des campagnes de MII ou des activités applicables peut varier pour de nombreuses raisons légitimes, le soumissionnaire doit tenir

compte du fait que le nombre de véhicules et le nombre total de véhicules-jours dans sa proposition représentent les meilleures estimations au moment de la soumission de l'offre. Abt Associates Inc., se réserve le droit d'augmenter le nombre de véhicules et/ou de jours pour le lauréat, si cela s'avère nécessaire, sans émettre une nouvelle sollicitation ; et à condition que le prix unitaire de l'adjudicataire reste égal ou inférieur au prix unitaire attribué.

15. Au minimum, les véhicules proposés doivent répondre aux exigences minimales suivantes (sauf indication contraire, ces exigences sont absolues) :
- a. Pas plus de 10 ans. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une exigence absolue, toutes choses étant égales par ailleurs, les véhicules de moins de 10 ans auront la priorité sur les véhicules plus anciens en raison du risque de problèmes mécaniques avec les véhicules plus anciens.
 - b. Propriété exclusive de l'offrant (y compris une copie de l'immatriculation du véhicule). Si l'offrant n'est pas le propriétaire légal, une lettre l'autorisant à s'engager à engager les véhicules proposés et les conditions connexes est requise.
 - c. Inclure une copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation du véhicule.
 - d. Inclure une copie certifiée conforme du certificat d'assurance.
 - e. Incluez des photos des véhicules à utiliser.
16. Nonobstant toute entente préalable en place entre Abt et le vendeur, en signant et en retournant cette DP et/ou en soumettant une offre, l'offrant :
- a. Accuse réception et acceptation de toutes les modalités et conditions contenues dans la présente DAO.
 - b. Confirme que tous les renseignements contenus dans le devis de l'offrant (y compris tous les documents justificatifs applicables) sont complets (c.-à-d. qu'il n'y a pas d'omission importante), exacts et à jour.
17. Comme vous le savez peut-être, le gouvernement américain est passé de l'utilisation du numéro DUNS à un nouvel identifiant d'entité unique (UEI) le 4 avril 2022. Il s'agit d'un numéro unique de 12 caractères attribué à toutes les entités (entreprises publiques et privées, particuliers, institutions ou organisations) qui doivent s'inscrire pour faire affaire avec le gouvernement fédéral américain en [SAM.GOV](https://sam.gov). Pour demander un identifiant d'entité unique, voici le lien : <https://sam.gov/content/entity-registration> Notez qu'il y a 2 options disponibles - Veuillez choisir l'option qui dit : Obtenir un identifiant d'entité unique (SAM) et suivez les étapes. Vous pouvez visionner une vidéo étape par étape à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=ouv1YNAsINk>

Astuce pour assurer un processus sans faille :

Assurez-vous que le nom légal de l'*entreprise que* vous saisissez dans SAM ainsi que l'*adresse* correspondent à votre dossier d'enregistrement dans votre état/pays. Connaissez également la *date et l'année exactes de constitution* (telles qu'elles sont consignées dans votre immatriculation dans votre ville/état/pays respectif).



18. Abt se réserve le droit de ne pas accepter en retard les soumissions d'offres.

Validité du devis

Les offres/offres soumises doivent être valides pendant au moins une période de 120 jours à compter de la date de clôture de l'appel d'offres.

Préparation des offres :

1. On s'attend à ce que les soumissionnaires et les offrants examinent l'étendue des travaux et toutes les instructions contenues dans la présente DAO. Le défaut de le faire se fera aux risques de l'initiateur.
2. Les offres doivent indiquer le prix unitaire et le prix total par ligne. En cas de divergence entre le prix unitaire et le prix étendu/total, le prix unitaire prévaudra.
3. La documentation descriptive, la documentation à l'appui des normes de qualité et l'ensemble des travaux par article cité doivent être soumis avec l'offre. La documentation soumise sera utilisée pour démontrer la conformité à l'étendue des travaux énoncée, mais ne sera en aucun cas considérée comme modifiant le devis et l'exigence du DAO applicable.
4. Tout écart par rapport à la portée des travaux indiquée dans le DAO doit être identifié, une explication fournie dans le document ci-joint *Liste des exceptions* (annexe C). En cas de conflit entre la portée des travaux de l'appel d'offres et la documentation descriptive proposée par le fournisseur, la portée des travaux de l'appel d'offres doit être la norme.

Amendements:

S'il devient nécessaire de modifier le présent DAO, une modification sera émise pour tous les soumissionnaires. Les modifications seront envoyées avec accusé de réception et seront numérotées consécutivement en commençant par les modifications 01, 02, etc. Les soumissionnaires sont tenus de faire référence à ces modifications dans leur réponse et/ou leur communication ultérieures.

Clarifications:

Toutes les questions relatives au présent DAO doivent être adressées à PMI_Evolvedrc@abtglobal.com. La date limite pour soumettre des questions est le 28 mai 2025 à 23 h 59 GMT. Abt communiquera les questions et ses réponses à tous les enchérisseurs, et peut, à sa seule discrétion, prolonger la date limite du devis. Les communications orales concernant cette demande de propositions ne seront pas acceptées, sauf pour des éclaircissements administratifs concernant le format de soumission ou l'emplacement du bureau, etc.



Exceptions:

Afin d'assurer la clarté des offres et leur conformité à la portée et aux exigences du DAO, le soumissionnaire doit fournir une liste de toutes les exceptions à l'une des modalités/conditions/portée des travaux/normes de qualité contenues dans le présent DAO et doit inclure une explication ou une justification de la prise d'exception.

Documents requis :

- Formulaire de devis rempli (annexe A) – doit indiquer le numéro de la demande de propositions, signé et estampillé.
- Copie du certificat de décharge fiscale en cours de validité.
- Copie du certificat de constitution.
- Preuve d'expérience passée (fourniture de services similaires)
- Liste des exceptions, le cas échéant
- Lettre signée confirmant que le soumissionnaire se conforme aux exigences énoncées dans les « Instructions aux soumissionnaires » ci-dessus, à savoir :
 - a. Âge des véhicules cités. Notez que la préférence va aux véhicules ne datant pas de plus de 10 ans.
 - b. À qui appartiennent les véhicules proposés (inclure une copie de l'immatriculation du véhicule). Veuillez noter que si l'offrant n'est pas le propriétaire légal, une lettre l'autorisant à s'engager à engager les véhicules offerts et les conditions connexes est requise.
 - c. Garantie de remplacer les véhicules défectueux dans les 24 heures suivant le signalement.
 - d. Confirmation de l'acceptation des conditions de paiement, qui sont nettes 30 jours après la fin du service.
 - e. Copie certifiée conforme (une pour chaque véhicule proposé) du certificat d'immatriculation du véhicule.
 - f. Copie certifiée conforme du certificat d'assurance/Preuve de couverture d'assurance

Critères d'attribution :

Les prix seront basés sur la meilleure valeur globale de l'offre, les facteurs suivants étant pris en compte :

- a. Respect de l'étendue des travaux (documents requis) et des instructions de l'appel d'offres
- b. Prix et facteurs liés aux prix
- c. Performances passées (utilisé pour disqualifier les fournisseurs non performants précédents) Expérience Fournir des services similaires.
- d. Respect des conditions de paiement d'Abt Associates Inc (indiquées à l'annexe B)
- e. Emplacement de l'entreprise (siège social ou bureau régional) dans la ville de Kananga ou province environnante.
- f. Une proposition recevable est une proposition qui provient d'un fournisseur responsable et qui est conforme à toutes les conditions énoncées dans l'appel d'offres, sans modification importante. Une modification matérielle est toute

e

modification qui affecte le prix, la quantité, la qualité, la date de livraison ou d'installation de l'équipement ou des matériaux, ou qui limite de quelque manière que ce soit les responsabilités, les devoirs ou les responsabilités de l'enchérisseur ou tout droit d'Abt ou de ses clients.

- g. Abt se réserve le droit de renoncer à toute anomalie mineure dans le devis/la proposition reçue s'il est dans son intérêt de le faire, ou de rejeter le devis de toute entreprise si, selon le jugement d'Abt, l'entreprise n'est pas pleinement qualifiée pour fournir les biens ou services spécifiés dans l'étendue des travaux.
- h. Abt Associates peut attribuer plusieurs contrats pour plusieurs fournisseurs dans le cadre de cet appel d'offres. Les enchérisseurs sont libres de choisir les lots ou phases sur lesquels enchérir à condition qu'ils remplissent les lots. Les lots partiels sont rejetés.



NOTES:

1. Les fournisseurs doivent savoir que le projet est exonéré d'impôts, de sorte que tous les devis doivent être hors TVA.
2. Cet appel d'offres ne doit pas être interprété à tort comme un engagement de la part d'Abt Associates d'attribuer toute forme de contrat à un répondant, ni ne donne droit à une organisation ou à un individu à se faire rembourser les coûts de préparation ou de livraison des offres à Abt Associates.

Signature: _____

Date: _____

22/5/2025



Fin du document



Pièce jointe :

Portée des travaux de PMI Evolve RDC
(voir pièce jointe séparée)

Annexe B :

Termes et conditions standard Abt
(voir pièce jointe séparée)

Pièce jointe : C

Liste des exceptions
(voir pièce jointe séparée)

Pièce jointe : D

Contrat principal Flux obligatoires vers le bas.
(Voir pièce jointe séparée)

Pièce jointe :

Liste de contrôle de la soumission E.
(Voir pièce jointe séparée)

Pièce jointe : F

International Reqs and Certs.
(Voir pièce jointe séparée)